

## Procès-verbal de l'assemblée générale d'INNO-VISU du 14 octobre 2022

Après avoir accueilli les participants et les avoir remerciés pour leur présence, le président ouvre l'assemblée générale à 18h30.

Les membres du bureau présents sont : Claude Morel, président, Isabelle Guinamard, secrétaire générale, René Court, trésorier.

Les autres membres présents sont : Jérôme Serme, adhérent, et René Châtre et Stéphanie Million-Serme, sympathisants et soutiens actifs.

Au jour de cette AG 2022, l'association a enregistré 21 adhésions de membres adhérents ou sympathisants, dont 12 femmes et 9 hommes. 10 sont représentés par pouvoir. Le quorum pour les votes est donc atteint.

### **Premier point : lecture et approbation du PV de l'assemblée générale du 9 octobre 2021**

La secrétaire générale Isabelle Guinamard rappelle le contenu du PV de l'année précédente, celui-ci ayant été envoyé aux adhérents avant la présente assemblée. Aucune question ou remarque n'étant posées, le PV est mis à l'approbation de l'AG qui vote *pour* à l'unanimité.

### **Deuxième point : présentation du rapport d'activités pour l'année 2021**

La secrétaire poursuit par la lecture du rapport d'activité 2021, qui présente notamment les thèmes suivants :

#### **Fonctionnement général de l'association :**

- Constat d'une très légère baisse du nombre d'adhérents et sympathisants sans doute due au contexte de la pandémie ; le nombre d'adhérents et sympathisants est revenu à ce qu'il était en 2018.
- En termes de communication, le site internet nécessite d'être alimenté régulièrement, ce que fait le trésorier, René Court. L'association est également référencée dorénavant sur le portail associatif de Lyon Métropole.

Par ailleurs, la lettre d'information a été diffusée en fin d'été 2021 aux adhérents et partenaires; actuellement nous ne disposons pas des ressources rédactionnelles pour envisager une parution plus fréquente.

Enfin, la revue « La salésienne » a fait paraître un article de qualité présentant l'association et le projet AB-Vocal, avec diffusion dans le réseau des écoles salésiennes.

- Concernant les nouveaux partenaires financiers, l'association « Voir ensemble », nous a apporté son soutien pour développer l'AB-Vocal®, suite à notre participation au prix « Avenir » dans le cadre d'un appel à projet, pour lequel nous avons été lauréat. Ce soutien est d'autant plus important qu'il émane d'une association pour personnes aveugles et malvoyantes, ce qui confirme la pertinence du projet.

Egalement une nouvelle initiative à souligner : l'inscription de notre association sur le site « facile2soutenir », avec versements de micro-crédits effectués par le vendeur, lors d'achats réalisés sur internet par diverses personnes, et qui nous permettra de collecter quelques euros bienvenus!

- Enfin, sur le plan de l'ouverture internationale, ont été initiés des prises de contact en Espagne afin d'identifier des partenaires potentiels pour une adaptation hispanique de l'AB-Vocal®.

### ***Demandes de financement***

- Comme indiqué ci-dessus, nouvelle subvention émanant de l'association « Voir ensemble » reçue en milieu d'année 2021.
- Les partenaires que sont le FDVA et la région AURA ont poursuivi leur soutien financier au deuxième semestre 2021, ce dont l'association est extrêmement reconnaissante. Sans ce soutien, il serait difficile de poursuivre nos projets. Les ¾ de la subvention accordée par la Région ont été consommés sur 2021 pour l'avancée du projet AB-Vocal.

### ***Point sur le Projet AB-Vocal :***

- Le projet avance, avec la livraison en décembre 2021 de 3 exemplaires du support AB-Vocal ; des kits de 6 planches d'apprentissage sont également prêts et une notice d'utilisation a été rédigée.

Nous avons pu ainsi démarrer début 2022 le processus d'évaluation par l'usage, avec retours prévus par les formateurs et utilisateurs par le biais de questionnaires.

- Plusieurs contacts ont été pris avec les partenaires d'accompagnement pour la phase de test, dont les 2 centres de réadaptation ARAMAV et FIDEV.

### ***Projet d'interphone vocalisé :***

- La principale avancée porte sur l'élaboration d'un cahier des charges et une réunion de concertation à Paris pour l'évolution des normes concernant l'équipement des bâtiments.

### ***Troisième point : bilan financier pour l'exercice 2021, approbation des comptes***

Le trésorier, René Court, donne lecture de son rapport financier et détaille les postes de dépenses et recettes sur 2021, avec :

- Un bilan avec un solde positif en fin d'année 2021 s'élevant à 7250euros.
- Les recettes, dont le montant total est de 12283 €, proviennent des adhésions (380 euros), des dons (120 euros), des subventions (11765 euros), des prêts (2000 euros), et des intérêts bancaires du livret bleu (18 euros).
- Parmi les dépenses s'élevant à 16 807 euros, figurent :

Le principal poste concernant le projet AB-Vocal (16 267 euros) les dépenses courantes, avec le site internet (410 euros), les frais d'assurance (26 euros), de déplacement (60 euros) et de cotisation de la carte bancaire (43 euros).

En synthèse du résultat d'exploitation on notera:

Un total de recettes de 12 283€

Un total de dépenses de 16 807 €

Le résultat d'exploitation est donc négatif (-4500 €) mais justifié et l'association n'est pas en péril sur le plan financier car elle dispose d'un peu de réserve pour faire face aux dépenses prévues en 2022.

Le rapport financier et la présentation du bilan de trésorerie sont mis au vote et approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

**Quatrième point : prévisionnel budgétaire pour 2023**

Le trésorier, René Court et le président, présentent les grandes lignes du budget prévisionnel de l'association pour l'année à venir.

- 13000 euros en caisse dont 4000 euros correspondent aux cautions versées par les associations et centre de réadaptation pour le prêt des prototypes AB-Vocal à tester.

Nous disposons donc de 9000 euros de réserves financières à date de l'AG, auquel il faudra retrancher un remboursement d'une avance accordée en 2021, pour un montant de 2000 €.

Nous pouvons donc globalement prévoir 1000 € pour les dépenses courantes de l'association, 5000 € pour la continuation de mise au point de l'AB-Vocal® et 1000 € en réserve de trésorerie.

La subvention de la Région étant maintenant soldée, il conviendra de solliciter de nouveau des partenaires (FDVA, AVH ou entreprises et fondations diverses), pour compléter nos ressources en 2023.

Le président intervient pour préciser que l'association doit se doter d'un moyen d'émettre des factures, en faisant appel à un prestataire. Un des prestataires possibles serait Manuel Faouen, auquel l'association a déjà eu recours, qui pour une somme annuelle modeste, pourrait proposer ce service.

**Cinquième point : consultation et révision éventuelle du montant de la cotisation pour 2023**

Le bureau propose de garder inchangées les cotisations à venir pour l'année 2023 mais, sur la suggestion d'une des participantes de l'AG, d'ajouter la possibilité d'une cotisation adhérents pour couple qui pourrait être fixée au montant de 35 euros.

**Sixième point : Avancée des projets en 2022****Présentation de l'avancée du projet AB-Vocal sur 2022**

Dix exemplaires du module AB-Vocal nous ont été livrés en janvier 2022, 3 étant réservés à nos tests internes et vérifications, les autres étant disponibles pour des prêts. En début d'année 2023 nous établirons le bilan des essais par l'usage qui ont concernés:

- 4 modules et planches prêtés à l'ARAMAV, depuis février-mars, avec 2 exemplaires qui reviendront mi-décembre.
- 3 exemplaires prêtés à la FIDEV depuis février, et un encore en prêt à la date de l'AG, avec retour prévu mi-décembre.
- 1 exemplaire prêté à l'association Ombre et lumière (74) depuis début octobre et jusqu'à la fin d'année.
- 2 exemplaires prêtés à l'AVH Comité de Tours (Indre-et-Loire), depuis quelques jours et jusqu'à la fin d'année; contact établi par le biais de la Fondation des aveugles de guerre.

Nous avons déjà recueilli quelques questionnaires renseignés, mais sommes assez déçus par le peu de retour des centres de réadaptation, dont le nombre d'utilisateurs en formation au braille est loin des prévisions.

Par ailleurs, avec notre fournisseur de l'électronique et logiciel, nous avons apporté des correctifs de bugs détectés, et nous planchons sur quelques améliorations ergonomiques.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons démarré la réflexion sur la création de nouvelles planches, et attendons avec impatience les suggestions des formatrices et formateurs professionnels ou bénévoles, qui participent à l'opération d'évaluation.

**Projet interphones vocalisés (de Léon LEPAN)**

- Peu d'avancée remonté par la CFPSAA, sur le plan réglementaire, par Thierry James et Pierre-Marie Micheli, du fait de réunions parisiennes peu fréquentes.
- Rencontre intéressante en mai 2022, avec deux personnes de la société URMET, qui ont apporté un premier prototype d'interphone vocalisé, afin de le soumettre à nos remarques; cette réunion a eu lieu dans les locaux des chiens guide de Lyon-Est; étaient présents, Pascal Dolgopolov (Chiens guide), Pierre-Marie Micheli (PVV), Léon Lepan et Claude Morel (INNO-VISU).

A la date de l'AG, nous n'avions pas de nouvelles sur l'avancée du projet chez URMET.

**Septième point : nouveaux soutiens financiers**

- A noter, le soutien financier de la Fondation des Aveugles de Guerre, qui, suite à notre nouvelle sollicitation début 2022 et le prêt ponctuel d'un AB-Vocal, a validé un soutien financier à notre projet en juin 2022.
- Le comité Mécénat de BioMérieux, fondé par Charles Mérieux, a été sollicité par Stéphanie Million-Serme (adhérente INNO-Visu), pour soutien financier dans le cadre des actions de mécénat; durant cet automne, nous allons donc travailler sur ce dossier, pour bénéficier de l'accompagnement de cette entreprise dont la notoriété est forte.
- Par ailleurs, il est envisagé de reprendre contact début 2023 avec les fondations AVH et Brageac, dont le refus initial était motivé par le fait que le projet AB-Vocal n'était pas suffisamment avancé.

**Huitième point : questions diverses**

Pas de sujet abordé, en dehors du point sur la cotisation "couple" abordée plus haut.

Plus aucune question n'étant posée, le président clôt l'assemblée générale à 20 h 30, après avoir remercié chaleureusement l'ensemble des personnes soutenant fidèlement l'association INNO-VISU.

Fait à Bron le 14 octobre 2022

Claude MOREL  
Président

Isabelle GUINAMARD  
Secrétaire générale

